



COMMUNIQUE

Abbaye Saint-Michel de Frigolet, le 13 juillet 2019

Depuis une semaine, nous sommes mise en cause au sujet de la disparition de chats autour de l'abbaye.

Depuis l'arrivée fin 2014 de notre Communauté à l'abbaye, nous avons à différentes reprises eu des contacts avec des personnes nourrissant des chats sauvages au sein de l'abbaye, et leur avons demandé de déposer la nourriture à « 50 mètres au delà de la route, pas à proximité de nos bâtiments ». Nous n'avons pas été entendu, et 2 des points de ravitaillement se trouvaient encore récemment autour de l'auberge de La Treille.

Mi-juin, la police municipale qui fait très régulièrement une tournée à l'abbaye, a pris sur le fait 3 personnes alimentant les chats, et les a verbalisées.

Quelques jours plus tard, le 17 juin, la police municipale a de nouveau pris sur le fait ces mêmes personnes. La discussion qui a suivi a permis de trouver une solution provisoire pour alimenter ces chats plus loin, avec engagement de les enlever dans les semaines suivantes. Appelés par la Police pour acter cet accord, nous les avons accompagnées sur place et valider l'emplacement.

Dans les jours qui ont suivi, l'enlèvement des chats par les personnes qui les nourrissaient, a été observé.

Depuis une semaine, nous faisons l'objet d'insultes, menaces, propos diffamatoires. Nous sommes allés déposer plainte pour cela.

Prieur de l'abbaye, j'affirme qu'aucune personne de la Communauté, ni de l'abbaye n'a porté atteinte à l'intégrité des chats.

Soyez en paix

Père Jean-Charles, Prieur

